

3^e Division
Bureau des beaux arts

École Française des beaux arts à Rome

Rome le 15 Thermidor
1804

à son Excellence le Ministre de
l'Intérieur
Le Directeur de l'École Française des
beaux arts à Rome

Excellence

28909 = 54 20509 = 54
7187 = 96 2707 = 96
27417 = 50 0197 = 50

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait
l'honneur de m'adresser le 15 Thermidor avec une nouvelle
annonce que vous aviez ordonné le paiement des 6000 francs
3^e cent de mes avances de l'an douze. C'est étoit en effet le
résultat de mes avances, d'après le bordereau que j'ai eu l'honneur
de vous adresser le 16. Brumaire d. des recettes et dépenses, mais
non d'après le compte que votre Excellence me marque avoir reçu
et dénommé dans la lettre duplicata du compte de l'an douze.

Ce n'est pas un Duplicata de compte que j'ai eu
l'honneur d'adresser à votre Excellence le 3. floréal. C'est mon
compte des recettes et dépenses de l'an douze, les pièces à l'appui
y jointes. Les sommes retranchées, qui se trouvent mentionnées
sur le bordereau des recettes et dépenses que j'envoie d'abord en copie
suivant la demande, n'ont pas été reçues sur les fonds de l'an
douze, comme le prouve ma lettre du 3. floréal jointe à ce compte,
puis que M^r Recamier^{xx} m'a fait savoir par son correspondant

xx La lettre de M^r Recamier à m^r Lavaggi est du
17 novembre 1804 =

M. Lavaggi que, n'y ayant plus de fonds disponibles au
trésor public pour le service de l'École de Rome pendant l'an douze, les
deux sommes qui m'avoient été payées à Rome, d'ordre de son
Séminence Monsieur le Cardinal Fesch, pour continuer le service de
l'École pendant l'an douze, devaient être payées sur l'exercice de
l'an treize, et que ce seroit à moi de réclamer auprès de Sa Sainteté

Expêdul de la lettre de
M. de Camille

le paiement des sommes qui restoit dues pour le service de la
dite année douze, et qui ne pouvoient être payés que sur un fond spécial
ou que tout ce qui y regardoit étoit ^{été} dans la Caisse de l'arrivage

Après cette détermination de M. de Camille, de laquelle
j'ai été fort de laussier, sans quoi je n'eusse dû aller en avant avec
les paiements mensuels, la première somme de 2659^{fr} 63^{cs}
cent que j'avois reçue le 11^{bre} 1806 fut ^{garantie} comptée comme ^{a compte} payée
du mois de Janvier au 13^{bre} et forma avec celle de 3310^{fr} 37^{cs} cent
pour le service de ce mois ^{de Janvier} et la quittance de
la seconde somme de 1118^{fr} 33^{cs} du 1^{er} 8^{bre} 1806 fut également
renvoyée à M. Lavaggi pour être fondue et comprise dans le
paiement du mois de Janvier suivant, ce qui a été fait

Donc ces deux sommes formant ensemble 3767^{fr} 96^{cs}
ne peuvent être comptées comme reçues ^{pour le service de l'an 12} pendant l'an douze puisque
M. de Camille ^{le a reçu le 1^{er} 10^{bre} de} et ^{le 1^{er} 10^{bre} de} ne les a point sur l'an treize et de
fait, suivant de nos mêmes il y fut pris des fonds pour l'École
de Rome pendant l'an douze se trouvant épuisés, donc j'ai dû les
retrancher de mon compte de la dite année. En conséquence de ce que j'ai
votre Excellence de le faire faire un rapport sur mon compte de
l'an douze que j'ai eu l'honneur de lui adresser le 3. Floreal

avec toutes les pièces à l'appui, ainsi que dans la lettre N° 101,
Le Bordereau adressé d'abord devenant nul de fait par ce compte
d'initif.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

De votre Excellence,

Le très humble et très
obéissant serviteur,

[Signature]

[Signature]

Rome le 12 ~~Janvier~~ au 13.

Monsieur Degérando, Secrétaire général au Ministère de l'Intérieur
Le Directeur de l'École française de Rome

Monsieur

~~Après l'initiation
de M. Riccardi l'ayant vu qui m'a fait l'amitié
de me venir voir plusieurs fois pendant son court séjour à Rome et auquel
j'ai communiqué les Embarsas on l'en a tenu au courant depuis que je suis ici tout
par défaut de fonds, fait par défaut d'instruction
et d'argent m'adresser à vous, et je vous prie de me faire parvenir les
pièces qui m'ont été adressées par vous, car elles me sont très utiles
à l'adresse de l'École de Rome, et j'ai l'honneur de vous en adresser une
difficile qu'on fait mettre dans le paquet par le portier.~~

En attendant afin de vous en faire part par le portier de l'École de Rome, j'ai écrit par ce Courrier, ou au
moins M. Sonneret s'est chargé de lui faire passer ma lettre, dans la
quelle je lui expose l'Embarras où je me trouve par les arrangements qu'il a dû
prendre suivant l'instruction du ministre, et dans la lettre je vous prie
d'adresser à l'École de Rome, car j'ai l'honneur de vous en adresser une
dont l'objet est de vous en faire part, et de vous en adresser une.

xxx
par l'homme d'Etat au 10 Embarsas
par le ministre
Monsieur
Veuillez agréer
C'est ainsi que je me suis adressé à vous par le portier de l'École de Rome, et j'ai l'honneur de vous en adresser une
difficile qu'on fait mettre dans le paquet par le portier.

[Faint, mostly illegible handwriting in cursive script, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

11
314

55
11
33

3465 34 = 64
3465 69

6930 35 = 34